

0641393S
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE ELHUYAR
3 AVENUE GENERAL DE GAULLE
64240 HASPARREN
Tel : 0559702980

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2021

Réuni le : 24/06/2021

Sous la présidence de : Helena Martins

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021

Numéro de la DBM : 4

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Crédits globalisés 2021-2022 : sur la proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative pour vote n° 4 ayant pour objet la répartition des crédits globalisés 2021-2022 d'un montant total de 3005 € (1366,92 € pour les manuels scolaires, 913,08 € pour les carnets de liaison et 725 € pour les droits de reprographie) et l'ouverture d'une ligne budgétaire en recettes et en dépenses au service ALO d'un montant de 450 € suite à une convention d'occupation précaire d'un logement de fonction de mars à juillet 2021.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	14
Contre :	1
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0